

Marc-Henri Fiaschi

Candidat aux législatives

8^{ème} circonscription

Adresse : 83720 Trans-en-Provence

Mail: mpfdracenie2012@gmail.com

MONSIEUR FIASCHI MARC – HENRI

MADAME MASSARD NICOLE

CANDIDATS POUR LA 8EME CICONSCRIPTION

MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ADS 15

SES MEMBRES AINSI QU'A TOUS LES

SINISTRES DE LA DRACENIE

TRANS EN PROVENCE LE 25 AVRIL 2012.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

En premier lieu, en tant que candidats pour les législatives de la 8eme circonscription ma suppléante et moi – même tenons à vous remercier pour l'intérêt et la pertinence de ce questionnaire.

Nous tenons à vous remercier pour le dévouement dont a fait preuve les membres de votre association et cela depuis la catastrophe de 2010 dans un but purement humain.

Le choix de ces questions qui ne nous paraissent pas anodines prouve la nécessité d'une mise en place de moyens efficaces et rapides pour lutter contre un tel fléau que la population a vécu sous la forme prévisible de l'inondation du 15 juin 2010 et 2011.

Une telle catastrophe peut se reproduire à tout instant ; comme elle s'est déjà produite dans le passé et ne peut être classée comme accidentelle ou exceptionnelle. Les bouleversements climatiques annoncés entraîneront une augmentation des risques naturels.

Inondations, tornades, tremblements de terre peuvent toucher toute personne vivant sur le territoire national et face à ces événements on s'aperçoit sur le terrain d'un manque de cohérence à tous les niveaux pour la mise en sécurité des habitants de leurs biens ainsi que des infrastructures privées et publiques. A ce jour il n'existe pas de système d'alerte efficace pour la population.

Un urbanisme galopant et désordonné demande un accompagnement sécuritaire afin d'éviter la perte de vie humaine et de milliers d'euros de dégâts gaspillés à perte.

Les compagnies d'assurance risquent de se désengager à terme ou de faire créer une nouvelle donne financière en matière de contrat d'assurance face à ces faits répétitifs. Certains sinistrés sont lâchés par leurs compagnies qui refusent de prolonger les contrats.

L'inondation est prévisible par l'historique du lieu géographique et un élu ne peut l'ignorer dans son schéma de développement d'urbanisme.

Faut-il comme pour les feux de forêts prendre toutes les dispositions pour l'anticiper et de mettre en place les mesures nécessaires afin de prévenir les effets dévastateurs.

Sinistré moi – même, blessé lors de l'inondation transporté aux urgences ; j'ai pu constater tous les effets catastrophiques et le désarroi et la douleur des personnes qui avaient tout perdu même leur proche.

Pour répondre à vos questions l'état et les collectivités doivent mettre toute leur compétence , leur volonté et les moyens financiers qui rentrent dans leur domaine respectif afin de prévenir de telles catastrophes prévisibles à court et moyen terme et si possible avant que les événements n'interviennent. La responsabilité à tous les niveaux doit être clairement définie afin de préciser les responsabilités et d'éviter un vide où chacun essaye de se soustraire face à ses devoirs.

Nous devons ressentir un message fort partant du plus haut de l'état en passant par toutes les structures en fonction afin d'avoir une lisibilité et une efficacité soutenue et rapide afin de prévenir à toute éventualité de catastrophes. Les associations de défense doivent faire partie du système afin de garantir le bon déroulement ou alerter lors d'un dysfonctionnement du système établi.

Le fait d'élire à l'assemblée des personnes sensibilisées et concernées par la prévoyance des risques par la sécurité des peuples par le développement durable amènera une représentation directe entre les sinistrés et le pouvoir tout en s'appuyant en tant que conseil sur ces dites associations. Cette catastrophe prévisible n'a épargné aucun habitant sur notre bassin, l'ampleur des dégâts causés a eu une répercussion sur les entreprises, les commerces, les biens personnels, l'emploi. Aussi du choix du député dépendra pour nous aussi de l'intérêt que nous portons à notre sécurité, à celle de nos proches et des autres personnes.

Des moyens financiers existent c'est leur utilisation qui peut être remis en question ; il y a des priorités pour lutter contre les inondations : bassin de rétention d'eau, aménagement des berges, entretien des canaux d'arrosant. Les aménagements coûtent moins chers aux contribuables que les dégâts causés.

Geler les zones à risque au bord des cours d'eau, entretenir les rivières faire respecter la loi ou la modifier pour la mettre en adéquation par rapport à notre époque sont à prendre en compte. Pour les zones rouges dites inondables, nous devons permettre aux personnes qui y habitent de pouvoir s'ils le désirent d'être indemnisées en étant expropriées au prix de marché de leur bien avant l'inondation puisque des permis de construire ont été délivrés.

Nous vivons dans un bassin où les études et l'histoire démontrent que nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles catastrophes. Certains sont en danger de mort et subissent des contraintes psychiques énormes.

il suffit de voir la falaise de CHATEAUDOUBLE qui n'est pas stable et dont un pan écroulé glisse doucement au fond des gorges.

Il suffit de constater l'état l'état de la Naturby où les travaux de recalibrage n'ont toujours pas été entrepris et qui déborde à chaque pluies importantes et dont les berges risquent de s'effondrer dans la rivière et boucher son cours.

Il suffit de constater que des quartiers entiers sont inondés par ruissellement à chaque pluie par le manque d'entretien du réseau pluvial et le sous dimensionnement des infrastructures d'évacuation de l'eau des nouvelles constructions.

Des études pertinentes élaborées par des techniciens compétents existent, la gouvernance des projets et leurs financements doivent être mis en place sous la responsabilité de l'ETAT.

Il faut réagir, le temps est compté. Je m'engage à soutenir avec ma suppléante ces dossiers si l'on me fait confiance.

Nous pensons avoir répondu à vos questions et démontré l'importance du choix des représentants qui doivent vous représenter à l'assemblée qui ont été eux aussi des victimes et non des acteurs d'une telle tragédie.

Recevez MONSIEUR le PRESIDENT et MEMBRES nos salutations les meilleures.

MONSIEUR FIASCHI marc - henri



MADAME MASSARD nicole

